

Accusé de réception en préfecture 087-248719353-20250327-C34-2025-DE Date de télétransmission : 07/04/2025 Date de réception préfecture : 07/04/2025

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 27 MARS 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 27 mars à 18 heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de communes des Portes de Vassivière s'est réuni en session ordinaire à la salle culturelle et festive de St Julien le Petit, sous la Présidence de Monsieur Jean-Michel BIDAUD

Date de convocation du Conseil Communautaire : 20 mars 2025

Membres en exercice	Présents	Pouvoirs	Excusés	Absents	Non pourvu
34	23	6	5	0	1

Membres présents: ANOMAN Matthieu, BIDAUD Jean-Michel, BOSDEVIGIE Jean-Pierre, BRUN Patrick, CHABANAT Christine, CHADELAUD Michel, GORGE Christine, DELEFOSSE Laurent, DUGAY Marie, DUMONT SAINT PRIEST Hubert, ECHASSERIEAU Vincent, GASCHET Gérald, GAGNAIRE Gilles, , LEBLANC Christian, LENOBLE Monique, MARQUES Evelyne, MUZETTE Thierry, PAQUET Laurent, PLAZANET Mélanie, ROUGIER Serge, SALAGNAT Michèle, SIMON Philippe, THEYS Michel.

Membres ayant donné pouvoir : BAUDEMONT Dominique à MARQUES Evelyne - BESNIER Michelle à LENOBLE Monique - BOUR Coline à SIMON Philippe - LOURADOUR Patricia à PLAZANET Mélanie - MALET Patrick à MUZETTE Thierry - SUDRON Frédéric à CHABANAT Christine

Membres excusés n'ayant pas donné pouvoir : COLIN Juliana, COUPET Georges, GASCHET Gérald, GORA Richard, LEVET Elise, SIMON Isabel

Secrétaire de séance : LEBLANC Christian

FINANCES

<u>Délibération n° C34-2025 : Affectation des résultats 2024 – Budget annexe SPANC</u>

M. le Président indique qu'il convient de procéder à l'affectation des résultats 2024 pour le budget annexe du SPANC.

Après avoir délibéré le 27 mars 2025 sur l'approbation du compte administratif de l'exercice 2024 et le compte de gestion pour l'exercice 2024 du Budget annexe du SPANC ;

Monsieur le Président propose aux membres du Conseil Communautaire de statuer sur l'affectation des résultats du Budget annexe du SPANC.

Considérant les éléments suivants :

Accusé de réception en préfecture 087-248719353-20250327-C34-2025-DE Date de télétransmission : 07/04/2025 Date de réception préfecture : 07/04/2025

Pour Rappel : Excédent reporté de la section Investissement de l'année arriérieure : 7 718,14 Pour Rappel : Excédent reporté de la section Fonctionnement de l'année antérieure : 37 427,07 Soldes d'éxécution Un solde d'exécution (Excédent - 001) de la section d'investissement de : 1 028.00 Un résultat d'exécution (Déficit - 002) de la section de fonctionnement de : 10 069,06 Restes à réaliser Par ailleurs, la section d'investissement laisse apparaître des restes à réaliser : En dépenses pour un montant de : 0.00 En recettes pour un montant de : 0,00 Besoin net de la section d'invetissement Le besoin net de la section d'investissement peut donc être estimé à : 0.00 Le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet d'une affectation par Le Conseil Communautaire, soit en report à nouveau pour incorporer une partie de ce résultat dans la section de fonctionnement, soit en réserve, pour assurer le financement de la section Compte 1068 Excédent de fonctionnement capitalisé (R1068) : 0,00 Ligne 002 Excédent de résultat de fonctionnement reporté (R002) :

Il est proposé au Conseil de :

STATUER sur l'affectation des résultats cumulés pour le Budget annexe du SPANC comme indiqué ci-dessus.

Les élus communautaires décident, après en avoir délibéré et à l'unanimité soit 29 voix pour :

D'affecter les résultats tels que présentés.

Fait et délibéré, le jour, mois et an que dessus. Au registre sont les signatures des membres présents.

> Pour extrait conforme. A Eymoutiers, le 28 mars 2025 Le Président,

Jean-Pierre BOSDEVIGIE Acte rendu exécutoire le : 0 8 AVR. 24 Communauté de Communes

des Portes de Vassivière

5, rue de la Liberté 87120 EYMOUTIERS

Publié le : 0 8 AVR. 2025

27 339,01